RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 01395
Numéro SIREN : 423 448 604
Nom ou dénomination : ABC NETTOYAGE

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2023 sous le numéro de dépôt 20278

ABC NETTOYAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 76 224,50 euros
Siège social : 13 Quai Chaigneau Bichon, 33310 LORMONT
423 448 604 RCS BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 25 juillet,
A 10 heures,

Les associés de la société ABC NETTOYAGE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur décision de Monsieur Thomas GIL, associé possédant plus de 5 % du capital.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thomas GIL, Directeur Général et associé « demandeur », auteur de la convocation.

Monsieur Alexandre GIL est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 5 000 actions sur les 5 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus du quart des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Directeur Général,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Directeur Général,

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président décédé,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Demandeur

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte du décès de Monsieur Michel GIL, décide de nommer en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée, l'actuel Directeur Général :

Monsieur Thomas GIL, né le 4 novembre 1989 à BRUGES (33),
de nationalité française,
demeurant 5 rue du Clos de Lousteauneuf, 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Les fonctions de Directeur Général de Monsieur Thomas GIL prennent fin à cet instant.

Il est précisé que Monsieur Thomas GIL pourra percevoir une rémunération au titre de ses fonctions de Président, qui sera fixé dans un acte séparé.

Monsieur Thomas GIL remercie l'assemblée de la confiance qu'elle veut bien lui marquer, accepte les fonctions de Président et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés, membres du bureau.

Le Président
Monsieur Thomas GIL

Le secrétaire
Monsieur Alexandre GIL